

MAIRIE DE CELLEFROUIN (16260)

AR Prefecture

016-211600689-20240408-D_2024_2_8-DE

Reçu le 15/04/2024

délibération :

D_2024_2_8

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 08 avril à 15 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Mairie de Cellefrouin, sous la présidence de Madame PERCHE Marie-Annick, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Date de convocation du : 28 Mars 2024

Présents : 7

Présents : Madame ARLIN Emilie, Monsieur COGULET-ROBIN Gilbert, Madame DAVISON Carolynn, Monsieur JEAN Yves, Monsieur MARAIS Erick, Madame PERCHE Marie-Annick, Monsieur PODEVIJN Daniel

Votants : 9

Pouvoirs :

Monsieur GOBEAUD Julien a donné pouvoir à MARIAS Erick
Monsieur PERDRIELLE Jean-François a donné pouvoir à JEAN Yves

Objet : Avis sur les plans pluriannuels de gestion du Syndicat des bassins de l'Argenton, Izone et Son Sonette et SyBTB

Absent(s) : Monsieur COURTOIS Joël, Monsieur JACQUET Fabien, Monsieur SANTURETTE Paul

Excusé(s) : Monsieur GOBEAUD Julien, Monsieur PERDRIELLE Jean-François

Secrétaire de Séance : Madame Emilie ARLIN

Madame le Maire informe avoir reçu une demande d'avis sur le programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins SBAISS et SYBTb

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur les deux programmes.
Autorise Madame le Maire ou un adjoint à signer tous les documents y afférents..

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/04/2024
transmis en sous-préfecture
et rendu exécutoire le

Le Maire,
Marie-Annick
PERCHE

